



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Campagne de sensibilisation « Plantes en danger » :
Xylella fastidiosa, une bactérie mortelle pour 300 espèces végétales**

Paris, le 12 juillet 2021

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation lance à nouveau cette année une campagne de sensibilisation à l'attention des voyageurs mais aussi des professionnels, afin de rappeler les consignes de sécurité relatives à la bactérie *Xylella fastidiosa*. La bactérie, qui s'attaque à plus de 300 espèces de végétaux, est un danger sanitaire majeur pour les plantes et l'environnement. Détectée en France en 2015, elle est présente en Corse, en région PACA et a été identifiée en 2020 en Occitanie. Les services régionaux du ministère mettent en œuvre les actions de surveillance et de lutte nécessaires pour limiter la propagation de *Xylella*. Le niveau de risque reste cependant élevé.

Cette bactérie s'attaque à plus de 300 espèces de végétaux (oliviers, vignes, arbres fruitiers, frênes, chênes, luzernes, lauriers roses, etc.) et sévit aussi dans les pays du Sud de l'Europe (Espagne, Italie, Portugal). Aucun traitement n'existe pour empêcher le dépérissement des végétaux qui doivent être détruits pour éviter la diffusion de la bactérie.

L'enjeu principal de cette campagne de communication est d'empêcher la propagation de *Xylella* véhiculée lors des flux commerciaux de végétaux sensibles à cette bactérie et par les voyageurs qui rapportent de leur séjour des végétaux provenant de zones contaminées.

Les acheteurs de végétaux qui s'approvisionnent dans des établissements situés dans des zones contaminées doivent être informés qu'ils ne sont pas autorisés à faire sortir ces végétaux des zones réglementées. Plus largement, il s'agit de les sensibiliser à l'importance de ne pas rapporter de plantes dans leurs bagages qui pourraient être contaminés et de les acheter dans des lieux dédiés.

Cette campagne vise également les professionnels du commerce des végétaux (pépinières, jardinerie, collectivités locales, etc.) qui doivent être informés du risque *Xylella* et de ses symptômes : ils constituent en effet des acteurs de premier plan dans la prévention de la maladie. Ils doivent être sensibilisés à l'importance de n'acheter que des végétaux dûment contrôlés, disposant d'un passeport phytosanitaire. L'enjeu est aussi de les faire adhérer au rôle important qu'ils doivent jouer pour identifier les symptômes et signaler les contaminations éventuelles aux services compétents régionaux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

[Consulter le dossier et le kit de communication](#)

Contacts presse :

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

1/1

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv